

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2016

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 4241)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 18

présenté par
M. Moreau

TITRE

Substituer aux mots :

« portant adaptation des territoires littoraux au changement climatique »

les mots :

« visant à compliquer l'exercice du mandat des élus locaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent titre de la proposition de loi ne reflète pas la réalité des dispositions qu'elle contient. Le présent amendement vise à corriger ceci en rétablissant l'esprit qui inspire cette proposition de loi.